

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 80

présenté par
Mme Ménard

AVANT L'ARTICLE 1ER AÀ l'intitulé du titre I^{er}, substituer aux mots :

« des principes de la République »

les mots :

« de la laïcité en France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Que ce soient les « principes républicains » ou les « valeurs de la République », force est de constater que ces mots relèvent de concepts tellement flous qu'ils ne sont plus compréhensibles des Français et encore moins des islamistes. Paravent de la bien-pensance, ils ne régleront pas le problème de l'islamisme en France. À l'inverse, invoquer la laïcité a le mérite de la clarté. Face à l'islamisme qui confond le monde temporel et le monde spirituel, il convient de rappeler que nous sommes attachés à distinguer ces deux sphères depuis 2000 ans. Car la laïcité est précisément ce qui caractérise notre civilisation.